Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8970646
Centre d'intérêt: 751

Français, langue maternelle : 3e secondaire : rapport : production d'un discours écrit / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, c1990.
27 p. : ill. ; 28 cm. -- (Evaluation des programmes d'études)

Code: 16-7541-01B ; 8990-790.

ISBN 0-550-15109-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction du développement de l'évaluation

---

Descripteur(s): Evaluation de programmes • Programme d'études • Français (Langue) • Langue écrite • Langue maternelle • Examen scolaire • Rendement scolaire • Statistiques • Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le rapport a pour objectif de rendre compte des forces et des faiblesses observées dans les résultats des élèves qui se sont soumis à l'épreuve de français écrit de troisième secondaire. La première partie décrit l'épreuve et l'échantillonnage de la population scolaire évaluée. La seconde partie commente les résultats des élèves. Les résultats généraux montrent que le taux de réussite le plus élevé concerne le "vocabulaire" avec 89 %, le second, la "nuance", avec 87,2 %. Le taux le plus faible, 36,9 % concerne l'orthographe. En conclusion, on présente quelques réflexions sur les forces et faiblesses des élèves, les caractéristiques de l'épreuve et les modalités de correction.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8970535

8970646

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE 3e DU SECONDAIRE

Rapport

Production d'un discours écrit

Québec

ÉVALUATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE 3e DU SECONDAIRE

Rapport

Production d'un discours écrit

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques
Direction du développement de l'évaluation

Dans le présent document, la forme grammaticale masculine indique aussi bien les femmes que les hommes.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1990 — 8990-790

ISBN 2-550-15109-7

Dépôt légal — premier trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

Pages

INTRODUCTION 1

PREMIÈRE PARTIE L'ÉPREUVE ET L'ÉCHANTILLONNAGE DE LA POPULATION SCOLAIRE ÉVALUÉE 2

1. Apprentissages évalués 2

2. Description de l'épreuve 3

3. Description de la grille de correction 4

4. Correction de l'épreuve 5

5. Description de l'échantillonnage 5

DEUXIÈME PARTIE LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES DE 1988 6

6. Résultats généraux 6

6.1 Moyennes et taux de réussite pour la situation de communication (fond), pour le fonctionnement de la langue (forme) et pour l'ensemble de l'épreuve 7
6.2 Résultats généraux selon le sexe 7

7. Résultats quant aux critères de la situation de communication (fond) et du fonctionnement de la langue (forme) 9

7.1 Taux de réussite par critère 9
7.2 Nombre de critères réussis 10

8. Analyse des résultats par critère 12

8.1 Critères se rapportant à la situation de communication (fond) 12
Premier critère 12
Deuxième critère 14
Troisième critère 16
Quatrième critère 18
Cinquième critère 20
Sixième critère 22

CONCLUSION 24

REMERCIEMENTS 27

Liste des graphiques

		Pages
Graphique 1	Moyennes et taux de réussite selon les deux critères: situation de communication (fond) et fonctionnement de la langue (forme)	6
Graphique 2	Moyennes d'élèves selon le sexe	8
Graphique 3	Taux de réussite pour chaque critère	9
Graphique 4	Distribution des fréquences pour chaque critère	10
Graphique 5	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour les critères de la situation de communication	11
Graphique 6	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour les critères fonctionnement de la langue	11
Graphique 7	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussitedes élèves pour le critère 1: l'expression	13
Graphique 8	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 2: la nuance	15
Graphique 9	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 3: l'intérêt	17
Graphique 10	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 4: le vocabulaire	19
Graphique 11	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 5: la phrase et la ponctuation	21
Graphique 12	Distribution des fréquences indiquant le taux de réussitedes élèves pour le critère 6: l'orthographe	23

Introduction

Au cours de l'année scolaire 1987-1988, le ministère de l'Éducation a offert à l'ensemble des commissions scolaires une épreuve d'appoint de production d'un discours écrit pour les élèves de 3e secondaire. Un échantillon de cette épreuve élaborée par le ministère de l'Éducation devait être corrigée par une équipe qu'il avait formée.

Cette démarche s'inscrivait dans le cadre de l'évaluation du programme de français langue maternelle au secondaire et elle visait:

- à stimuler l'intérêt de l'école pour la qualité du français écrit;

- à susciter une prise de conscience chez tous ceux qui sont responsables de l'apprentissage, de l'enseignement et de l'évaluation du français;

- à obtenir, à partir d'un échantillonnage, des données qui permettent de mesurer l'évolution de l'apprentissage du français écrit à la fin de la 3e année secondaire;

- à fournir aux commissions scolaires et aux écoles secondaires des données plus précises sur l'habileté à écrire de leurs élèves, afin qu'elles recherchent les causes des lacunes constatées et qu'elles y apportent les remèdes appropriés;

- et à obtenir, à partir d'un échantillonnage, des données fiables dans le but de définir des exigences quant à l'habileté à écrire que devrait pouvoir démontrer tout élève qui termine la 3e secondaire.

Ce rapport a pour objectif de rendre compte des forces et des faiblesses observées dans les résultats des élèves qui se sont soumis à l'épreuve de français écrit et dont les textes ont été corrigés sous la responsabilité du ministère de l'Éducation. Le lecteur y trouvera des arguments en faveur d'un soutien plus grand de l'école dans le développement de l'habileté à écrire des élèves.

Première partie

L'épreuve et l'échantillonnage de la population scolaire évaluée

1. Apprentissages évalués

Dans le volet consacré à l'apprentissage de la production écrite, le programme de français de 3e secondaire comprend deux objectifs terminaux. L'un est de rendre les élèves habiles à produire un discours portant sur un sujet non lié à l'actualité et l'autre est de faire en sorte qu'ils puissent produire un discours à caractère expressif où ils exposent leurs sentiments et leurs opinions sur une personne. L'épreuve d'appoint de mai 1988 visait à vérifier chez les élèves leurs aptitudes à produire un discours oral du premier type, c'est-à-dire un discours à caractère informatif. Ils devaient structurer leurs informations selon une pensée logique et articulée et les communiquer correctement dans une langue appropriée à la situation de communication.

Pour satisfaire aux exigences du programme actuel, les élèves doivent faire preuve de certaines habiletés qui se rapportent soit à la communication et au discours (fond), soit à la langue (forme). La grille de correction explicite les critères qui mesurent ces habiletés. Plusieurs d'entre elles font l'objet d'apprentissages entrepris depuis le début du secondaire et du primaire; c'est le cas, par exemple, de la précision du vocabulaire et de la prononciation, du débit, du volume et de l'intonation. D'autres habiletés font l'objet d'une première initiation en 3e secondaire; c'est le cas de l'objectivité de l'information qui doit occuper, dans un discours à caractère informatif, une place plus importante que l'expression des sentiments.

2. Description de l'épreuve

L'épreuve d'appoint de production écrite a été administrée le 17 mai 1988 à quelque 20 groupes d'élèves de 3e année secondaire inscrits à un cours de français langue maternelle. Dans le cadre de cette épreuve, les élèves devaient écrire un texte à caractère expressif pour faire connaître leurs sentiments et leurs opinions à partir de l'un des trois sujets qu'on leur proposait.

Premier sujet: UN ADULTE SUPER
Parmi les adultes que vous connaissez, présentez une personne que vous admirez.
Aspects
- Quelles circonstances vous l'ont fait connaître?
- Quel est son métier ou quelle est sa profession?
- Quels traits admirez-vous chez elle?
- Surtout, quels sentiments éprouvez-vous à son égard?

Deuxième sujet: UN GRAND AMI
Faites-nous connaître l'un de vos amis, celui à qui vous pouvez tout dire sans crainte d'être jugé.
Aspects
- Quel type de personne est votre ami?
- Où, quand et à quel propos vous rencontrez-vous?
- Quelles qualités chez lui attirent votre confiance?
- Surtout, quels sentiments éprouvez-vous à son égard?

Troisième sujet: UNE VEDETTE FASCINANTE
Présentez une vedette de votre choix que le cinéma ou la télévision vous a fait découvrir.
Aspects
- À quelle occasion avez-vous connu cette vedette?
- L'avez-vous déjà rencontrée en personne?
- Quels traits vous séduisent chez elle?
- Surtout, quels sentiments éprouvez-vous à son égard?

Il s'est trouvé 54,6 p. 100 (soit la moitié des élèves) qui ont choisi le deuxième sujet, alors que 29,4 p. 100 ont opté pour le premier et 15,7 p. 100, pour le troisième sujet.

Les élèves disposaient de deux heures et demie pour écrire un texte à caractère expressif de quelque 300 mots. On leur suggérait un modèle de plan. Enfin, les élèves pouvaient consulter un dictionnaire ou une grammaire.

3. Description de la grille de correction

La grille de correction compte six critères dont les trois premiers sont consacrés au respect de la situation de communication (fond) ; les trois autres couvrent le fonctionnement de la langue (forme). Les critères utilisés et leur pondération sont les suivants.

Les critères du fond		**50 p. 100**
1.	L'élève écrit un texte à caractère expressif; il exprime des sentiments et des opinions par rapport à une personne.	20 p. 100
2.	L'élève emploie des éléments du discours propres à nuancer ses sentiments et ses opinions.	15 p. 100
3.	L'élève a recours à des exemples, à des illustrations, à des descriptions, à des explications et à des comparaisons qui suscitent l'intérêt.	15 p. 100

Les critères de la forme		**50 p. 100**
4.	L'élève se sert d'un vocabulaire correct et varié.	10 p. 100
5.	L'élève construit des phrases correctes avec une ponctuation appropriée.	20 p. 100
6.	L'élève applique les règles de l'orthographe d'usage et de l'orthographe grammaticale.	20 p. 100

Le choix de ces critères s'appuie sur les manifestations de l'habileté à s'exprimer par écrit (choisir des informations et appliquer des connaissances) décrites par le programme de français comme étant celles que l'élève doit maîtriser à la fin de la 3e secondaire. Par ailleurs, la grille ne tient pas compte de l'habileté à organiser des informations parce que le programme ne l'exige pas. Le poids accordé à chacun des six critères reflète l'importance accordée à la manifestation correspondante par la définition du domaine du programme[a] pour les dimensions retenues.

[a] Document de travail du M.E.Q. de juin 1987.

Chaque critère est évalué dans une échelle descriptive à six échelons (de A à F), chacun de ces échelons accordant une partie des points réservés au critère et la cote A méritant la note maximale attribuable à l'élève. L'échelle descriptive est construite de telle sorte que l'élève qui satisfait aux exigences du seuil de réussite d'un critère obtient 60 p. 100 des points réservés à ce dernier; l'élève reçoit une note supérieure si la manifestation évaluée dépasse ces exigences ou inférieure, si elle est jugée insatisfaisante. Le résultat total attribué à l'élève est composé de l'addition des notes obtenues pour chacun des critères et la note de passage à l'épreuve est fixée à 60 p. 100 (la cote C) par le *Règlement sur le régime pédagogique du secondaire* .

4. Correction de l'épreuve

L'épreuve a été soumise à des correcteurs recrutés par le ministère de l'Éducation. Ainsi, 313 textes ont pu être évalués.

5. Description de l'échantillonnage

L'épreuve d'appoint de production écrite a été offerte à toutes les commissions scolaires; 313 textes ont constitué l'échantillonnage retenu par le ministère de l'Éducation. Ces textes avaient été produits par 155 garçons et par 158 filles du secteur privé et du secteur public.

Deuxième partie

Les résultats des élèves de 1988

6. Résultats généraux

Comme on l'a vu précédemment, la grille de correction comptait six critères trois portant sur la situation de communication (le fond) et trois concernant le fonctionnement de la langue (la forme). Cette distinction fournit des informations sur l'habileté des élèves à produire un discours écrit à caractère expressif, d'une part, et, d'autre part, sur l'habileté à respecter les contraintes de la langue écrite. Le résultat total résulte de l'addition de la note obtenue par chaque élève à l'une et à l'autre de ces parties; ce total est considéré comme étant le résultat global de l'évaluation de l'habileté de l'élève à produire un discours écrit.

Graphique 1 **Moyennes et taux de réussite des élèves selon les deux critères: stuation de communication (fond) et fonctionnement de la langue (forme)**

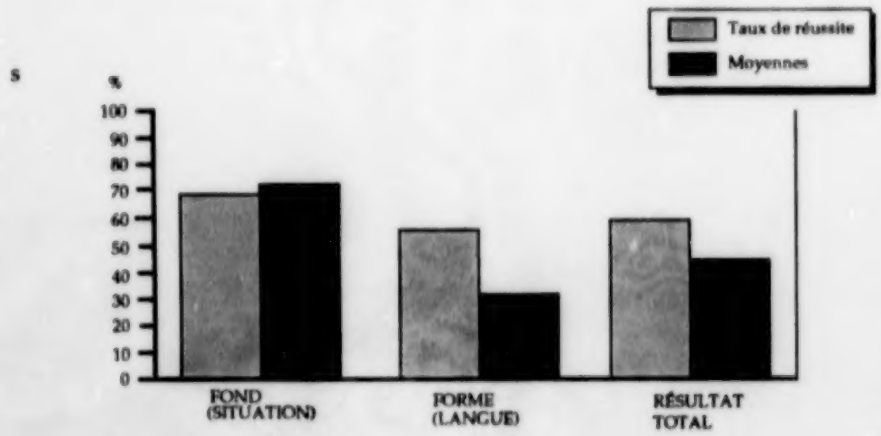

6.1 Moyennes et taux de réussite pour la situation de communication (fond), pour le fonctionnement de la langue (forme) et pour l'ensemble de l'épreuve

Pour les trois critères se rapportant au fond, les élèves qui ont constitué l'échantillonnage de 1988 ont obtenu une moyenne de 68,9 p. 100 avec un taux de réussite de 72,8 p. 100, tandis que pour les trois critères se rapportant à la forme, la moyenne est de 54,1 p. 100 et le taux de réussite, de 32,3 p. 100. Pour l'ensemble des six critères, la moyenne est de 59,4 p. 100 et le taux de réusssite, de 45 p. 100.

Ces données permettent d'affirmer que les élèves maîtrisent mieux la forme du discours qui leur était imposée (un texte à caractère expressif) que les contraintes de la langue écrite. L'échec, par une majorité d'élèves dans les critères se rapportant à la forme se reflète dans la moyenne obtenue pour le total et dans le taux de réussite pour l'ensemble des six critères, la moyenne est de 59,4 p. 100 et le taux de réusssite, de 45 p. 100.

6.2 Résultats généraux selon le sexe

L'échantillonnage comptait 313 élèves dont 158 filles et 155 garçons. L'examen des résultats selon le sexe montre que les garçons ont mieux réussi que les filles, ce qui contredit les tendances observées dans le passé aussi bien dans les résultats des élèves de 5e secondaire que, de façon générale, par l'ensemble des enseignants du secondaire. Pour mieux comprendre ce phénomène, il aurait fallu, d'une part, disposer de certaines informations sur l'origine des élèves: leur milieu scolaire (secteur public ou secteur privé); leur milieu ethnoculturel; leur milieu socio-culturel; enfin, leur milieu géographique. D'autre part, il aurait été utile de pouvoir tenir compte du nombre d'années de «pratiques pédagogiques» véritablement axées sur les données du programme de français du M.E.Q. dans chacun des milieux scolaires concernés.

Graphique 2 : Moyennes d' élèves selon le sexe

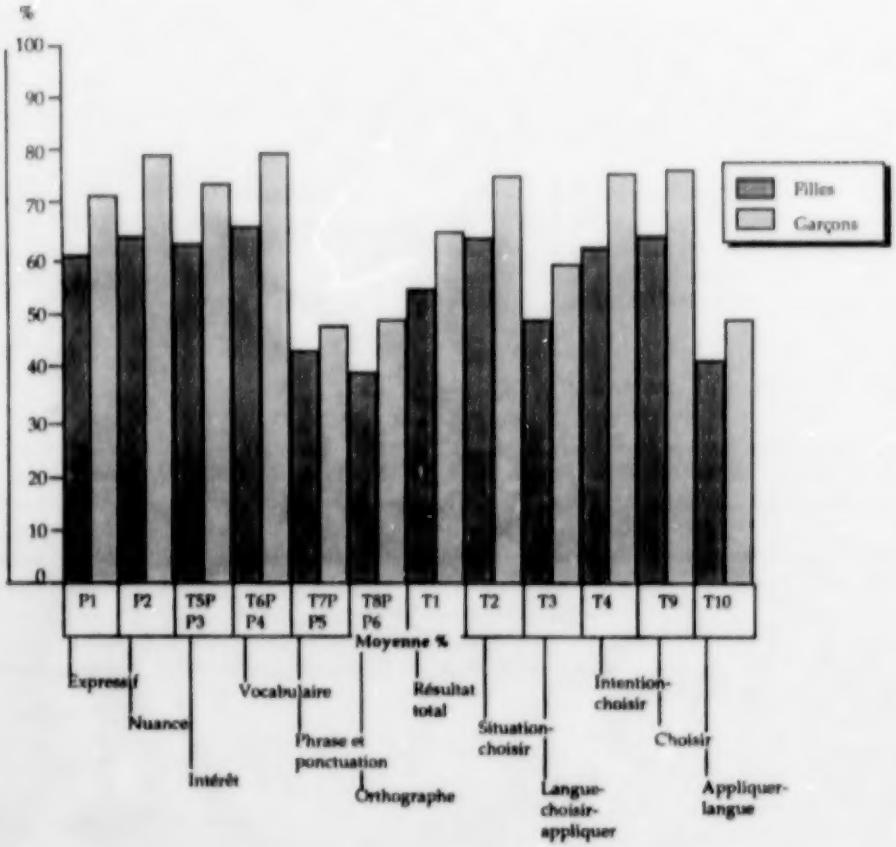

7. Résultats quant aux critères de la situation de communication (fond) et du fonctionnement de la langue (forme)

Les résultats généraux fournissent un portrait global qui permet de cerner de façon précise les forces et les faiblesses des élèves. Avant de présenter l'analyse des résultats de chacun des critères, il convient d'examiner les taux de réussite par critère et la répartition des élèves selon le nombre de critères maîtrisés.

Rappelons que la réussite d'un critère tient à la présence suffisante de la manifestation décrite par celui-ci; «réussir» un critère signifie alors atteindre ou dépasser le seuil de réussite fixé pour celui-ci et, donc, obtenir 60 p. 100 ou plus (la cote C) des points qui lui sont attribués par la pondération de la grille de correction.

7.1 Taux de réussite par critère

Le graphique qui suit présente le taux de réussite pour les six critères de la grille de correction.

Graphique 3 Taux de réussite pour chaque critère

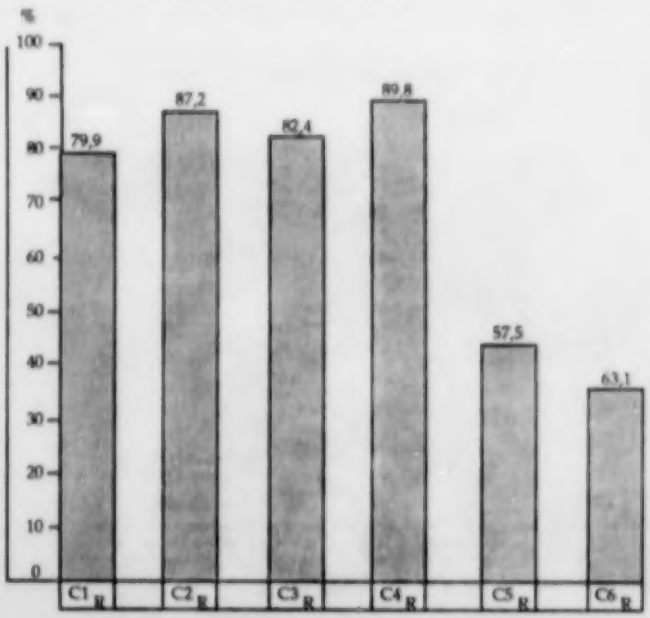

Le taux de réussite le plus élevé est celui du critère qui concerne le «vocabulaire»; ce taux est de 89,9 p. 100. Le deuxième taux de réussite élevé est celui qui concerne la «nuance» dans l'expression des sentiments et des opinions; ce taux est de 87,2 p. 100. Le troisième taux de réussite élevé est celui du critère de l'«emploi de différents procédés» pour susciter l'intérêt; ce taux est de 82,4 p. 100. Le quatrième taux de réussite élevé est celui du critère du «caractère expressif» du texte; ce taux est de 79,9 p. 100. On note une différence de 37,4 p. 100 entre le quatrième et le cinquième taux de réussite. En effet, le taux de réussite du critère qui concerne la «construction des phrases» n'est que de 42,5 p. 100. Quant au taux de réussite qui concerne le critère de l'«orthographe», il est le moins élevé des six taux de réussite, soit 36,9 p. 100.

On peut déjà conclure, à la lecture de ces résultats, que les grandes faiblesses des élèves portent sur deux des trois critères de la langue soit la structure des phrases et l'orthographe. Même si la grille de correction de 1988 en 5e secondaire distingue l'orthographe grammaticale de l'orthographe d'usage, ce que ne fait pas la grille de correction de 3e secondaire, on doit faire observer qu'à ces deux classes d'enseignement, les plus grandes faiblesses portent sur les mêmes aspects du code écrit.

7.2 Nombre de critères réussis

L'addition des notes obtenues pour chacun des six critères donne le résultat de l'épreuve. Une note parfaite ou très élevée pour plusieurs critères peut compenser les pertes subies dans le cas de certains critères; cependant l'atteinte du seuil de réussite des six critères assure à l'élève une note égale ou supérieure à la note de passage (60 p. 100).

Graphique 4 : Distribution des fréquences pour chaque critère

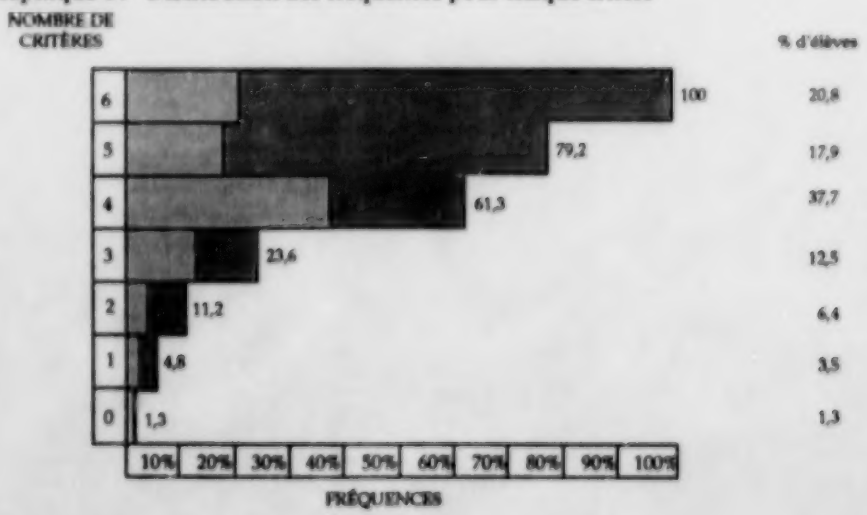

On observe que 20,8 p. 100 des élèves ont réussi les six critères; 38,7 p. 100, cinq des six critères; 37,7 p. 100 quatre des six critères et 12, 5 p. 100, trois des six critères. D'autre part, 6,4 p. 100 des élèves n'ont réussi que deux des six critères, alors que 3,5 p. 100 des élèves n'ont réussi qu'un seul critère et qu' 1,3 p. 100 n'ont réussi aucun des six critères.

Par ailleurs, si 66,9 p. 100 des élèves ont réussi les trois critères de la situation (le fond), seulement 26,2 p. 100 de ces élèves ont réussi les trois critères de la langue (la forme).

Graphique 5 **Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour les critères de la situation de communication**

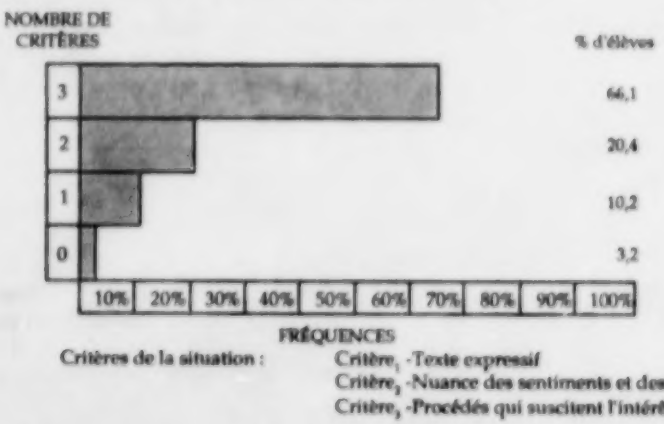

Critères de la situation :
Critère$_1$ -Texte expressif
Critère$_2$ -Nuance des sentiments et des opinions
Critère$_3$ -Procédés qui suscitent l'intérêt

Graphique 6 **Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour les critères du fonctionnement de la langue**

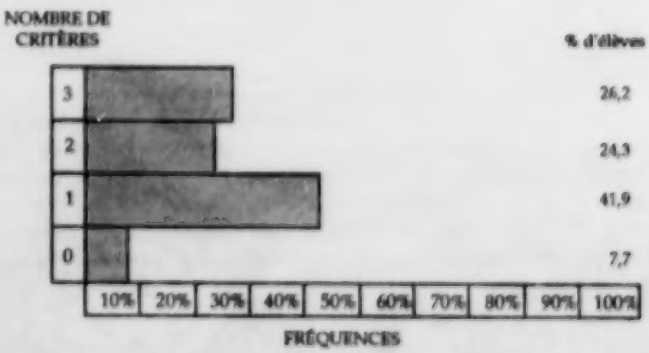

Critères de la situation :
Critère$_4$ -Vocabulaire correct et varié
Critère$_5$ -Phrase et ponctuation
Critère$_6$ -Orthographe

8. Analyse des résultats par critère

Dans cette section consacrée à l'analyse des résultats par critère, on trouvera pour chacun des six critères une brève description des dimensions qu'il couvre, l'échelle descriptive utilisée pour poser un jugement sur le critère et les résultats obtenus par l'ensemble des élèves (313) qui ont constitué l'échantillonnage.

8.1 Critères se rapportant à la situation de communication (fond)

Premier critère	L'élève écrit un texte à caractère expressif; il exprime des sentiments et des opinions par rapport à une personne.

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note%	d'élèves
A	Parfaitement	20	13,7
B	Très	16	30,0
C	Assez	12	36,1
	----------seuil de réussite----------		
D	Plus ou moins	8	15,7
E	Peu	4	3,2
F	Pas	0	1,3

Description

Dès le début de son texte, on attend de l'élève qu'il présente la personne qui suscite les sentiments et les opinions de façon exceptionnelle. On attend également de l'élève qu'il mentionne et développe plus de deux aspects de la personne présentée qui correspondent aux sentiments et aux opinions suscités et on s'attend à ce que ces opinions et ces sentiments soient étroitement reliés aux situations dans lesquelles la personne présentée a été placée. Enfin, on attend de l'élève que les opinions et les sentiments qu'il présente soient variés, c'est-à-dire qu'ils soient éprouvés par lui-même et par la personne présentée et qu'ils soient différents les uns des autres.

Résultats

Le taux de réussite du groupe-échantillon pour ce critère est de 79,8 p. 100, soit 250 des 313 élèves qui ont obtenu 60 p. 100 et plus, alors que 43,7 p. 100 des élèves ont obtenu plus de 80 p. 100. Le taux d'échec est de 20,2 p. 100 et seulement 1,3 p. 100 des élèves n'ont pas tenu compte du caractère expressif du texte à produire.

Ces résultats dénotent chez les élèves leur capacité de tenir compte du type de texte qu'on leur propose de produire puisque près de 8 élèves sur 10 maîtrisent ce critère.

Graphique 7 Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 1 : l'expression

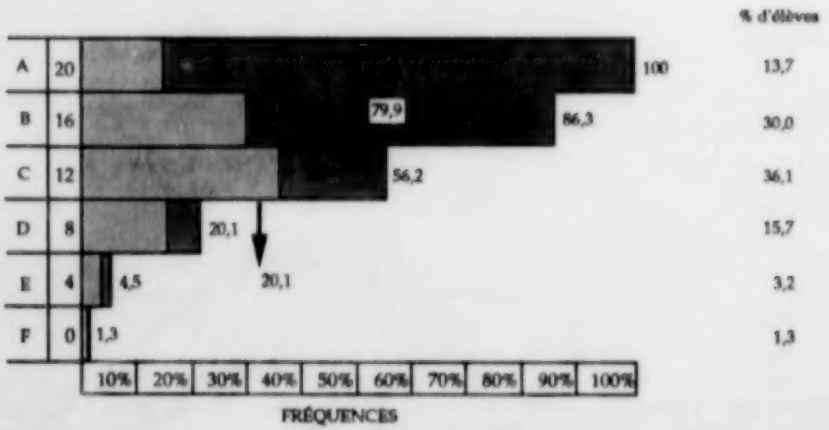

Résultats pour le critère 1

Critère 1 : L'élève écrit un texte expressif ; il exprime des sentiments et des opinions par rapport à une personne.

Deuxième critère L'élève emploie des éléments du discours propres à nuancer ses sentiments et ses opinions.

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note	% d'élèves
A	Abondamment	15	20,8
B	Beaucoup	12	32,6
C	Assez	9	33,9
	----------seuil de réussite----------		
D	Peu	6	10,5
E	Très peu	3	1,9
F	Pas du tout	0	0,3

Description

Tout au long de son texte, on attend de l'élève qu'il utilise des synonymes, des comparatifs, des superlatifs nombreux et pertinents.

Résultats

Le taux de réussite est de 87,3 p. 100; 273 des 313 élèves ont obtenu 60 p. 100 et plus, alors que 53,4 p. 100 des élèves ont obtenu plus de 80 p. 100. Le taux d'échec est de 12,7 p. 100 et 0,3 p. 100 seulement des élèves n'ont pas tenu compte de ce critère.

Étant donné qu'il est possible, à l'écrit, de dénombrer les éléments du discours propres à nuancer des sentiments et des émotions, ces résultats sont très satisfaisants. Ces résultats tendraient à renforcer ceux qui ont été obtenus pour le premier critère (le caractère expressif du texte). Si l'on considère que l'habileté à produire les quatre types de discours retenus par le programme constitue un objectif primordial à atteindre, il y aurait lieu d'adopter un optimisme de bon aloi sur l'implantation du programme et sur ses retombées. Il serait toutefois utile de vérifier si ce critère comporte une plus faible possibilité de discrimination dans l'évaluation que le critère 5 (structures de phrases) et et le critère 6 (orthographe), où les taux de réussite baissent de la moitié et plus par rapport au deuxième critère.

Graphique 8 **Distribution de fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 2 : la nuance**

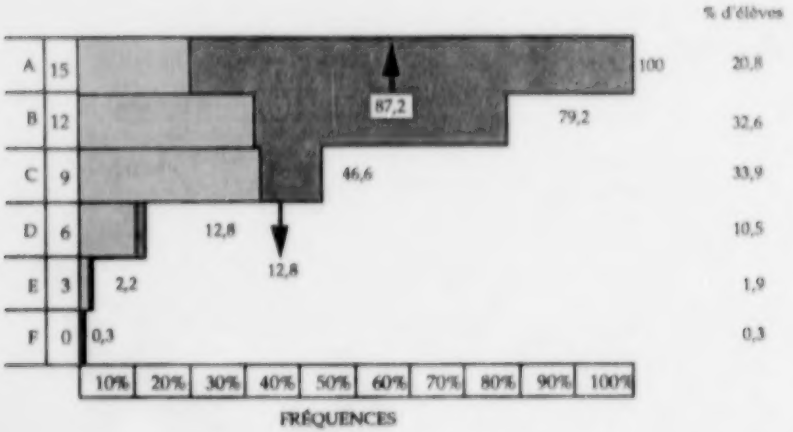

Résultats pour le critère 2

Critère 2 : L'élève emploie des éléments du discours propres à nuancer ses sentiments et ses opinions.

Troisième critère	L'élève a recours à des exemples, à des illustrations, à des descriptions, à des explications et à des comparaisons qui suscitent l'intérêt.

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note	% d'élèves
A	Abondamment	15	17,6
B	Beaucoup	12	26,8
C	Assez	9	38,0
	----------seuil de réussite----------		
D	Peu	6	15,7
E	Très peu	3	1,9
F	Pas du tout	0	—

Description

Tout au long de son texte, on attend de l'élève qu'il emploie de nombreux moyens, parmi ceux qui sont mentionnés, pour susciter l'intérêt.

Résultats

Le taux de réussite est de 82,4 p. 100; 258 des 313 élèves ont obtenu 60 p. 100 et plus, alors que 17,6 p. 100 des élèves n'ont pas réussi ce critère, soit 54 des 313 élèves.

Alors que, pour le deuxième critère, l'emploi des synonymes, des comparatifs et des superlatifs ne comporte pas plus de deux ou trois mots, il en va autrement dans le cas «des exemples, des illustrations, des descriptions, des comparaisons et des explications». Chacun de ces procédés suppose tout au moins l'écriture d'une phrase, et il faut se demander si, dans un texte qui comprend quelque 300 mots, on peut utiliser l'échelle descriptive suivante: «abondamment», «beaucoup», «assez», «peu», «très peu» et «pas du tout». Autrement dit, est-il possible que le taux de réussite très élevé s'explique par une correction moins discriminante que dans le cas de l'orthographe? Combien l'élève doit-il employer, en moyenne, d'exemples, d'illustrations, etc. dans un texte de trois pages pour que l'on reconnaisse qu'il l'a fait «abondamment»? Sans points de repère communs, les correcteurs ne sont-ils pas laissés à eux-mêmes pour attribuer une note dans le cas du troisième critère? Ces questions paraissent d'autant plus pertinentes que les résultats obtenus par les élèves du groupe-échantillon pour le même critère dans le cas de la production orale sont les moins élevés par rapport aux autres critères qui concernent la forme.

Graphique 9 Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 3 : l'intérêt

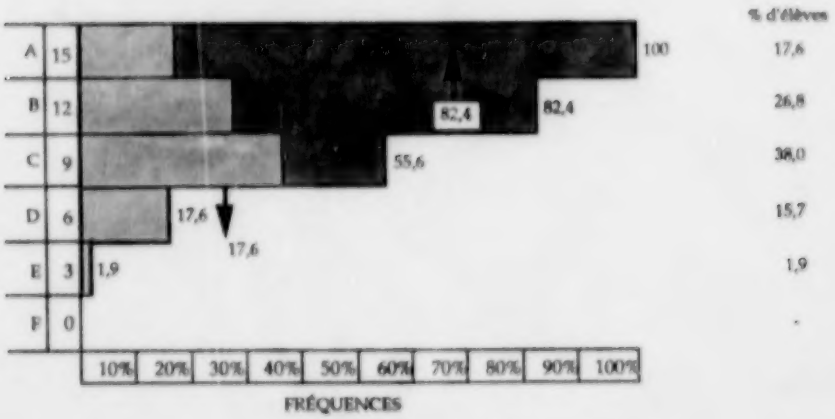

Résultats pour le critère 3

Critère 3 : L'élève a recours à des exemples, des illustrations, des descriptions, des explications et des comparaisons qui suscitent l'intérêt.

Quatrième critère	L'élève se sert d'un vocabulaire correct et varié.

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note	% d'élèves
A	Toujours	10	16,3
B	Presque toujours	8	42,2
C	Le plus souvent	6	31,3
	----------seuil de réussite----------		
D	Parfois	4	9,9
E	Rarement	2	0,3
F	Jamais	0	—

Description

Tout au long de son texte, on attend de l'élève qu'il se serve de termes justes qui appartiennent à la langue française. On attend également de l'élève qu'il utilise des expressions variées et des synonymes pour exprimer une même réalité et qu'il emploie aussi des pronoms pour éviter les répétitions.

Résultats

Le taux de réussite est de 89,8 p. 100; 281 des 313 élèves ont obtenu 60 p. 100 et plus. Seulement 10,2 p. 100 des élèves n'ont pas réussi ce critère.

Si l'on compare ces résultats à ceux des élèves de 5e secondaire, alors que 10 p. 100 des points étaient également alloués au vocabulaire (taux de réussite de 93,8 p. 100), on peut espérer que les deux années de scolarité que doivent terminer les élèves de 3e secondaire leur permettront de développer davantage leur vocabulaire actif et de chercher de plus en plus à utiliser régulièrement dans chacun de leurs écrits des termes justes et appartenant à la langue française.

Graphique 10 Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 4 : le vocabulaire

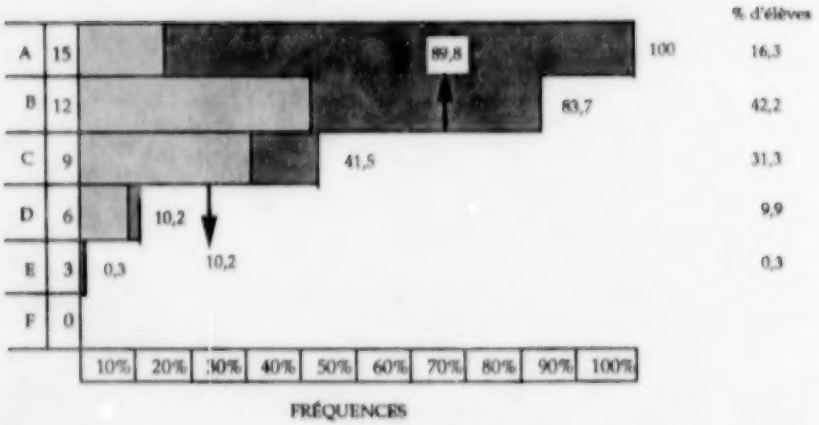

Résultats pour le critère 4

Critère 4 : L'élève se sert d'un vocabulaire correct et varié.

Cinquième critère	L'élève construit des phrases correctes avec une ponctuation appropriée.

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note%	d'élèves
A	Toujours	20	16,3
B	Presque toujours	19-16	42,2
C	Le plus souvent	15-12	31,3
	seuil de réussite		
D	Parfois	11-8	9,9
E	Rarement	7-4	0,3
F	Jamais	0-3	---

Description

Tout au long de son texte, on attend de l'élève qu'il construise des phrases correctes, c'est-à-dire: a) des phrases où tous les mots nécessaires sont présents; b) des phrases où l'ordre des mots est correct; c) des phrases où les auxiliaires et les verbes transitifs directs et indirects sont bien employés; d) des phrases où les pronoms relatifs, les prépositions et les adverbes sont bien employés, e) des phrases où les temps et les modes des verbes sont bien employés.

De plus, on attend de l'élève qu'il emploie les pronoms de la troisième personne, les adjectifs démonstratifs et les adjectifs possessifs qui rappellent les êtres ou les idées déjà mentionnés dans le texte.

Résultats

Le taux de réussite est de 42,5 p. 100. C'est dire que seulement 133 des 313 élèves ont fait moins de 11 erreurs dans la construction de leurs phrases, alors que 61 des 313 élèves ont obtenu plus de 80 p. 100 en construisant des phrases correctes avec une ponctuation appropriée. D'autre part, 40,6 p. 100 des élèves, soit 4 élèves sur 10, ont rarement construit des phrases correctes avec une ponctuation appropriée. Le taux d'échec est très élevé: 57,5 p. 100.

Malgré les différences entre les grilles de correction de 3e et de 5e secondaire, on peut faire l'observation suivante sur les résultats obtenus par les élèves pour la structure des phrases et la ponctuation: après deux années d'études —de la fin de la 3e secondaire à la fin de la 5e secondaire—, la structure des phrases des élèves ainsi que la ponctuation de leurs écrits demeurent insatisfaisantes.

Il faut donc chercher des mesures de redressement de cette situation, soit dans les précisions que l'on souhaite apporter au programme, soit dans l'analyse critique des activités proposées par les différents matériels pédagogiques, soit dans la fréquence d'écriture de courts textes en situation de communication, et cela, du début jusqu'à la fin du secondaire.

Graphique 11 Distribution des fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 5 : la phrase et la ponctuation

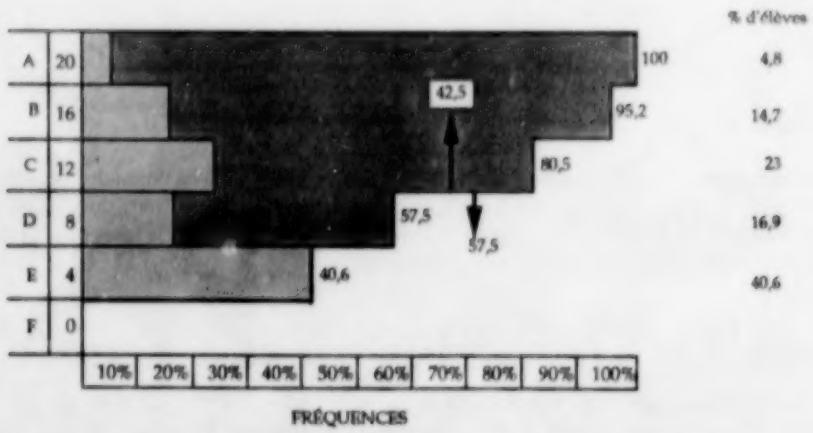

Résultats pour le critère 5

Critère 5 : L'élève construit des phrases correctes avec une ponctuation appropriée.

Sixième critère	L'élève respecte l'orthographe d'usage et il applique les règles de l'orthographe grammaticale.

Échelle descriptive

Cote	Libellé	Note	% d'élèves
A	Toujours	20	10,9
B	Presque toujours	9-16	13,5
C	Le plus souvent	15-12	12,5
	---------- seuil de réussite----------		
D	Parfois	11-8	10,9
E	Rarement	7-4	52,2
F	Jamais	3-0	---

Description

Tout au long de son texte, on attend de l'élève qu'il respecte le code de l'orthographe d'usage (parce qu'il connaît l'orthographe des mots qu'il utilise ou parce qu'il a recours à un dictionnaire) et qu'il applique les règles de l'orthographe grammaticale (parce qu'il connaît ces règles ou parce qu'il consulte une grammaire).

Résultats

Le taux de réussite est de 36,9 p. 100. C'est dire que seulement 115 des 313 élèves ont fait moins de 8 erreurs orthographiques ou grammaticales, alors que 76 des 313 élèves ont obtenu plus de 80 p. 100 en respectant «toujours» ou «presque toujours» le code lexical et le code grammatical. D'autre part, 52,2 p. 100 des élèves, soit 5 élèves sur 10, ont rarement respecté ces deux codes. Le taux d'échec est très élevé: il est de 63,1 p. 100.

Il n'est pas possible de distinguer les erreurs qui se rapportent au code lexical de celles qui se rapportent au code grammatical, comme c'est le cas en 5e secondaire. (Chacun de ces deux codes est évalué par deux critères distincts.) En 5e secondaire, le taux de réussite en orthographe d'usage est de 61 p. 100, alors qu'il n'est que de 30,8 p. 100 en orthographe grammaticale. On voit combien de telles données seraient utiles pour les enseignants de 3e secondaire.

Par ailleurs, compte tenu que l'usage d'un dictionnaire et d'une grammaire était permis, il est fort inquiétant que plus de 6 élèves sur 10 ne sachent pas se conformer aux codes lexical et grammatical, après généralement neuf années de fréquentation scolaire.

Comme dans le cas de la structure des phrases et de la ponctuation, il faut chercher des mesures de redressement de cette situation, soit dans les précisions que l'on souhaite apporter au programme, soit dans l'analyse critique des activités proposées par les différents matériels pédagogiques, soit dans la fréquence d'écriture de courts textes en situation de communication, et cela, du début jusqu'à la fin du secondaire.

De plus, comme l'exercice de la langue en dehors d'une situation de communication reste encore largement pratiqué dans les écoles (on pense en particulier à la dictée et aux exercices), il serait utile d'abord de vérifier si ces exercices ont l'incidence positive qu'on leur prête sur les résultats des élèves et aussi de tenir compte des données ou des informations ainsi recueillies dans les précisions que l'on apportera au programme ou dans des directives particulières du M.E.Q concernant l'enseignement du français au secondaire.

Graphique 12 Distribution de fréquences indiquant le taux de réussite des élèves pour le critère 6 : l'orthographe.

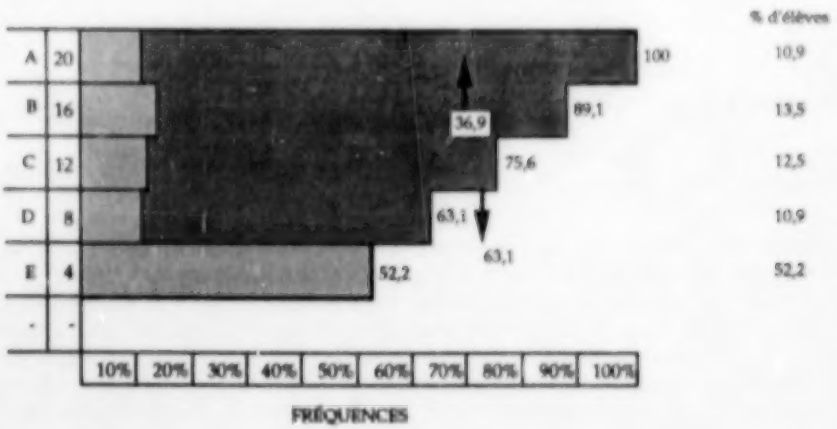

Résultats pour le critère 6

Critère 6 : L'élève respecte l'orthographe d'usage et il applique les règles de l'orthographe grammaticale.

Conclusion

Afin que la lecture du présent rapport rende service aussi bien aux enseignants qu'aux personnes dont la tâche est de procéder régulièrement à l'évaluation du programme de français du M.E.Q. et à l'évaluation des apprentissages, il apparaît utile de rappeler, en guise de conclusion, les quelques remarques qui ont été faites dans l'analyse des divers résultats des élèves, et d'en formuler quelques autres.

On a regroupé ces remarques sous deux catégories: A) Les forces et les faiblesses des élèves et B) Les caractéristiques de l'épreuve et les modalités de correction qui «appelleraient» des études particulières.

A) Les forces et les faiblesses des élèves

1. Il est encourageant de noter que la «pratique» de l'écriture tenue en situation de communication signifiante, depuis la parution des deux derniers programmes (le programme-cadre paru en 1969 et le programme actuel publié en 1981) et soutenue par les divers matériels pédagogiques a conduit les élèves à **une habileté accrue à exprimer leurs sentiments et leurs opinions, dans des circonstances dont tous les «paramètres» leur sont continuellement fournis** (sujet, plan de texte, longueur, grille de correction et type de discours). On doit espérer que ces pratiques soient sans cesse valorisées par l'ensemble des intervenants en milieu scolaire et qu'elles se développent de manière à combler les lacunes observées. Cette nette amélioration de l'habileté des élèves à produire des textes se manifeste par les taux de réussite obtenus dans quatre des six critères:

   a) vocabulaire correct et varié: 89,9 p. 100;
   b) nuance dans l'expression des sentiments et des opinions: 87,2 p. 100;
   c) emploi de différents procédés pour susciter l'intérêt: 82,4 p. 100:
   d) caractère expressif du texte: 79,9 p. 100.

2. Par ailleurs, comme on l'a noté dans le présent rapport, il est inquiétant de constater que le taux de réussite qui concerne les structures de phrases et la ponctuation ne soit que de 42,5 p. 100 et que celui qui concerne l'orthographe, que de 36, 9 p. 100. Comme on l'a indiqué, il faut chercher des mesures de redressement de cette situation, soit dans les précisions que l'on souhaite apporter au programme, soit dans l'analyse critique des activités proposées par les différents matériels pédagogiques et dans la fréquence d'écriture de courts textes en situation de communication, et cela, du début jusqu'à la fin du secondaire.

Dans la révision du programme, il serait important de s'assurer que les éléments du code que l'on propose pour chacun des niveaux puissent effectivement être maîtrisés par la majorité des élèves. Cette remarque est particulièrement importante dans le cas de la ponctuation et de l'orthographe grammaticale. On note les mêmes taux de réussite insatisfaisants, en cinquième secondaire, alors que deux années de scolarité ajoutées à la troisième secondaire auraient dû permettre aux élèves d'améliorer leur performance dans l'application des normes du code écrit.

B) Les caractéristiques de l'épreuve et les modalités de correction

La situation que l'on a proposée aux élèves leur permettait de faire appel à leur expériences de relations humaines pour présenter une personne qui les touche et qu'ils admirent. Il leur était donc possible de fournir des informations pertinentes et «nuancées». C'est dire l'importance qu'il faut sans cesse accorder aux sujets que l'on propose aux élèves de développer, sans recours à des sources écrites d'informations au moment de la rédaction du texte. La grille de correction visait à vérifier les aspects les plus fondamentaux de la production d'un texte à caractère expressif. Toutefois, le «libellé» de l'échelle descriptive de chacun des six critères appelle quelques réflexions.

Voici quelques suites de réflexion

1. Est-il souhaitable (ou réaliste) que, dans certains cas, l'on apprécie la qualité et, dans d'autres cas, la quantité?

   Voici un exemple à propos de la cote B. L'élève qui a produit un texte «très expressif» obtient la cote B. Dans ce cas, le correcteur ne se base pas toujours sur des points de repère concrets pour porter un jugement; ainsi, pour apprécier le caractère expressif du texte, on lui suggère de considérer dans la présentation de la personne le caractère «exceptionnel» de la présentation (A), ou la «bonne présentation ! (B), ou le caractère «sommaire» de la présentation (C), ou le caractère «trop sommaire» de la présentation (D), etc. L'élève obtient également la cote B s'il a «presque toujours» construit des phrases correctes, avec une ponctuation appropriée. Dans ce cas, comme la grille le lui suggère, le correcteur a relevé une, deux, trois ou quatre erreurs, et l'ensemble des textes qu'il corrige peut donc être apprécié de façon uniforme.

La grille de correction a éclairé les enseignants quant à la façon de porter un jugement sur les différents aspects d'un texte. Il serait donc important que l'on forme tous les enseignants à utiliser cette grille. Des questions restent tout de même «ouvertes», telles l'opposition qualité et quantité dans l'appréciation d'un texte.

2. Ne devrait-on pas intégrer à la grille de correction —et au programme— le critère de «cohérence» comme facteur important de la qualité d'un texte?

3. Ne devrait-on pas distinguer «orthographe d'usage» et «orthographe grammaticale» dans la grille de correction? Il a été très utile, pour les enseignants de 5e secondaire, de noter que les élèves avaient réussi dans le critère de l'«orthographe d'usage», alors qu'il avaient échoué dans celui de l'«orthographe grammaticale». Ces données leur a permis de mieux planifier leurs interventions et leurs stratégies d'enseignement.

4. Enfin, ne serait-il pas utile d'indiquer aux enseignants une importance relative à accorder à chaque type de discours afin que l'évaluation sommative de leur habileté à communiquer par écrit ne se fasse pas prématurément.

Remerciements

La Direction du développement de l'évaluation tient à remercier madame Arlette Niedoba, responsable des programmes de français langue maternelle au ministère de l'Éducation, pour sa collaboration à l'évaluation du programme de français langue maternelle de la 3e secondaire, de même que mesdames Monique Turcotte Delisle et Marie-Brigitte Thébault, consultantes, pour leur participation active à l'analyse des données.

Elle remercie également tous les enseignants et les conseillers pédagogiques qui ont participé à l'élaboration des divers questionnaires utilisés dans le cadre de l'évaluation du programme.

Maurice Gélinas
Responsable de l'évaluation
du français langue maternelle
au secondaire

Nicole Grandbois
Responsable de l'évaluation
des programmes d'études

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7541-01B